



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 96613

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le fait que, depuis 2007, une prime de Noël est accordée en fin d'année aux allocataires du revenu de solidarité active ainsi qu'aux mères isolées et aux chômeurs en fin de droit. En 2009, le Gouvernement a souhaité prolonger son effort de solidarité en faveur des personnes les plus en difficulté en accordant à nouveau cette prime exceptionnelle de fin d'année. Il lui demande de lui indiquer si cette aide exceptionnelle en période de crise sera reconduite en fin d'année 2010.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96613

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13681

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)